Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2010)

Heft: 5

Artikel: Entretien avec Simone Audemars, metteur en scène

Autor: Audemars, Simone / Toman, Michel DOI: https://doi.org/10.5169/seals-514466

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Histoire

Entretien avec Simone Audemars, metteur en scène

Propos recueillis par Michel Toman

Simone Audemars met en scène la pièce d'Urs Widmer pour la première fois en français.

MT: Comment est né ce projet ?

Ça a commencé par une rencontre avec différents théâtres de Suisse romande, partenaires depuis de longues années de notre compagnie « L'Organon ». Nous avons inversé la démarche habituelle : plutôt que de leur proposer un texte ou un projet, nous leur avons demandé ce qu'ils souhaiteraient que nous montions pour leurs publics respectifs. Ces théâtres enthousiastes nous ont soumis des textes. Et c'est Philippe de Bros, directeur du théâtre de Vevey, qui a pensé à un texte d'Urs Widmer Jeanmaire, ein Stück Schweiz. De Bros savait que notre compagnie s'intéresse à des thèmes politiques et sociaux, et que nous avions monté il y a une dizaine d'années Andorra de Max Frisch, qui tournait autour de la figure du bouc-émissaire. José Carasso a ensuite traduit la pièce de Widmer et nous avons répondu favorablement à cette proposition.

MT: En 1976, l'affaire Jeanmaire éclate. Adolescente, comment avez-vous réagi alors ?

J'avais 16 ans. Je me souviens d'articles qui avaient paru dans l'*Illustré*. Mais je ne sais plus si les articles coïncidaient avec le procès, sa sortie de prison ou les années de détention, car Jeanmaire avait fait plusieurs tentatives de demande de révision de son procès.

MT: Et comme la plupart des concitoyens suisses, vous étiez convaincue que la Suisse avait su échapper à la menace du traître du siècle, grâce à l'intervention des autorités ?

Non, je n'avais pas cette conscience politique à l'époque. Mais l'impression globale qui se dégageait de cette affaire, c'est que quelque chose n'était pas clair! Cet homme était tombé, mais les raisons de sa chute étaient confuses; on faisait beaucoup de bruit, mais les causes profondes de l'arrestation et du procès n'étaient pas très nettes. Je dirais: du flou et de l'injustice sur un fond de « pas de fumée sans feu »...

MT: Entre l'adolescente aux souvenirs confus et la proposition du texte de Widmer, que recherchiez-vous?

Notre compagnie sortait d'un projet important, la commande d'un texte inédit puis la réalisation d'un spectacle autour d'une figure historique, celle d'Henri Dunant. Avec l'auteur Michel Beretti, nous nous étions interrogés sur la mise en perspective d'une figure historique bien connue de tous, Dunant, mais dont la véritable histoire restait encore inconnue du grand public. Beretti s'était penché sur des sources inédites, ce qui nous a permis de mettre en lumière quantité d'éclairages





nouveaux. Avec Jeanmaire, nous pouvons aborder le thème d'un homme au sommet de la hiérarchie militaire, de sa chute, et tenter d'en comprendre les causes et les mécanismes. Une véritable énigme à débroussailler.

MT: Enfant, dans quel environnement militaire avez-vous baigné? L'armée était-elle un thème important dans votre famille?

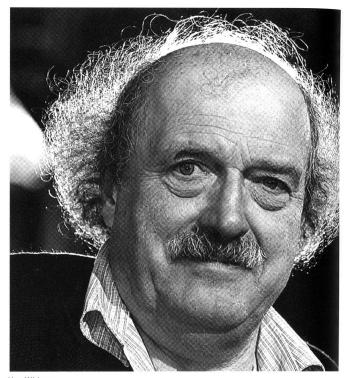
Mon grand-père paternel, vigneron après avoir été horloger, est mort très tôt du diabète, j'imagine qu'il avait fait son école de recrue. Mon grand-père maternel avait été mobilisé pendant la Seconde Guerre mondiale, il avait échappé à la grippe espagnole en mangeant des oignons, et il avait un képi avec lequel nous nous amusions beaucoup, képi que nous avons perdu depuis... Quant à mon père, il était très réfractaire à l'armée. Il avait fait son service dans l'artillerie, et il a été réformé pour cause de diabète également. Notre famille vivait dans un esprit très indépendant, loin des règles imposées par d'autres, néanmoins nous avions un respect de l'institution, autrement dit ni militariste ni antimilitariste. Quant à mon frère, il s'est fait réformer pour raison médicale sans avoir fait son école de recrue. Donc, je n'ai pas grandi entourée de personnes qui avaient fait leur service militaire.

MT: Vous abordez la pièce de Widmer sans apriori ?

Je me suis toujours demandée si, en tant que garçon, j'aurais accepté de faire l'armée ou j'aurais souhaité être réformé. Jusqu'à tout récemment, j'aurais tout fait pour être réformé, par principe, par non-désir de devoir exécuter des missions idiotes ou décrites comme telles. Aujourd'hui je me rends compte qu'en abordant la question militaire, c'est beaucoup plus complexe et moins simple que tout ce que j'ai pu imaginer pendant longtemps. Un grand ami comédien, qui avait payé ses galons et qui défendait l'armée avec un profond sens des responsabilités, était sujet de moquerie il y a un certain nombre d'années. Je n'avais jamais compris pourquoi cet homme avait été intéressé par ce corps-là. Aujourd'hui je ne me verrais pas faire partie de cette institution. Mais je me rends compte de la complexité de ce monde, qui broie les gens – comme le milieu économique ou politique – et qui dispose des mêmes mécanismes d'exclusion lorsqu'un de ses membres est défaillant. Cela m'intéresse.

MT: Comment le spectacle avait été reçu lors de sa création en allemand ?

Le texte a été écrit en 1991. Il était prévu que le spectacle soit monté en 1992, mais Jeanmaire est décédé à la fin du mois de janvier 1992. Je crois que Widmer a alors retouché son texte, notamment la scène finale qui représente une montée au ciel de Jeanmaire. Peut-être aussi les personnages d'anges sont-ils intervenus dans le texte après le décès de Jeanmaire, je l'ignore. La création a eu lieu à Berne. Idéalement le spectacle devait être créé dans un théâtre officiel, mais il y a eu opposition, sous une forme de censure pas directement avouée, et finalement le spectacle a été créé dans un petit théâtre de la banlieue



Urs Widmer

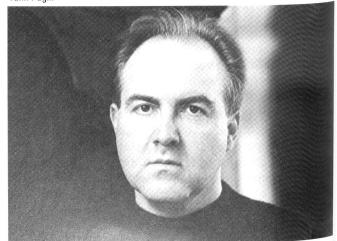
bernoise. L'écho a été très relatif. Ce qui a surtout fait scandale, c'est l'affiche: Jeanmaire y était représenté avec son képi de colonel-brigadier, mais tout nu... L'armée était cul-nu! Le texte n'a pas été monté souvent en Suisse alémanique, en revanche il a été traduit et joué dans les pays de l'ex-bloc de l'Est. Un homme brimé et broyé par le pouvoir central - politique et militaire - d'un pays de l'Ouest, intéressait les spectateurs de l'ex-bloc de l'Est.

MT: Le texte n'a pas encore été joué en français ?

Non, c'est une première. Urs Widmer est ravi de cette opportunité. Il n'a pas souhaité retoucher son texte à cette occasion et nous a demandé de jouer la version intégrale de son œuvre sans l'adapter.

MT: 2010, c'est l'année Jeanmaire ?

Tout à fait par hasard, c'est le centième anniversaire de la naissance de Jeanmaire. Nous aurions dû monter le texte plus tôt, mais la création en français tombe en 2010.



Yann Pugin

MT: Avez-vous une attente particulière en montant ce spectacle? Souhaitez-vous provoquer une vague de réactions? Une discussion qui engendrerait un procès en réhabilitation?

Une des missions du théâtre – et ce n'est pas la seule - est de porter un regard sur les affaires du monde. Et les affaires du monde de l'endroit où l'on vit. Même si l'affaire Jeanmaire est aujourd'hui une histoire ancienne, néanmoins elle est exemplaire. Elle permet d'établir des parallèles avec des affaires plus récentes qui, même si elles ne sont pas similaires, montrent pourtant des déficiences ou des mécanismes semblables au plus haut niveau de l'Etat. Monter une telle pièce aujourd'hui, ce n'est pas rechercher la polémique, ni chercher à sauver l'image de Jeanmaire - ce n'est ni notre mission ni celle du théâtre en général. Le théâtre peut amener le spectateur, à travers un exemple comme celui-ci, à rester attentif à une démocratie au sein de laquelle il y a de multiples occasions où la machine peut s'enrayer, où des institutions peuvent tomber dans des processus de mise à l'écart conduisant un homme à payer pour des fautes qu'il n'a pas commises. Jeanmaire a été condamné à des peines extrêmement lourdes. Lourdes du point de vue des années de prisons qui avaient été requises contre lui -18 ans, il en a fait 12 – mais lourde aussi parce qu'il a été dégradé et humilié, etc. Ces questions-là me semblent importantes.

MT: Y a-t-il un autre aspect que vous désirez faire apparaître ?

Nous souhaitons aussi amener le spectateur à ne pas toujours croire tout ce que la presse écrit. L'affaire Jeanmaire nous permet de faire référence à une très forte présence de la presse, du moins tout au long du procès, une presse qui a nettement pris parti – en tout cas dans les journaux à grand tirage – en condamnant d'avance cet homme. Si je tire un parallèle avec l'affaire Polanski, je constate que les médias ont dit et écrit beaucoup de choses, que le public se permet et s'autorise de donner son avis sur tout, alors que la plupart du temps il ne dispose pas des pièces du dossier. Peut-être ne faisons-nous plus confiance au système et aux personnes compétentes pour apprécier les situations.

MT: A quel type de spectacle va assister le public ? A une pièce historique ou à une fiction issue de l'imaginaire de Widmer ?

Il n'y a pas qu'un seul genre, l'auteur s'amuse en déclinant plusieurs genres dans son écriture dramatique : il y a du théâtre burlesque, du boulevard, il y a des passages oniriques, voire surréalistes. Widmer construit sa fable en s'appuyant sur des situations précises, concises, elliptiques, développant un rythme rapide de 24 séquences au cours desquelles il joue avec la chronologie. Widmer parvient à rendre compte de ce qui est arrivé à cet homme en suivant de manière fidèle et rigoureuse les événements tels qu'ils se sont déroulés. Comment est-il parvenu à un si bon résultat : il a certainement fait une très grosse enquête. Après l'arrestation de Jeanmaire, il

faut savoir que quantité de gens se sont mobilisés pour aller voir en prison le militaire déchu, et qu'elles ont écrit des articles, tenté d'obtenir – pas toujours avec succès – des pièces du dossier. Ensuite progressivement ces pièces sont tombées dans le domaine public. Le travail de Widmer est très fidèle à la réalité, même si de prime abord il apparaît très fantaisiste. La pièce reflète bien le cauchemar vécu par Jeanmaire.

MT: A vouloir trop se moquer, par le biais de la clownerie et du burlesque, de cette tranche de l'histoire suisse, n'y a-t-il pas un risque de dérouter les spectateurs ? Les spécialistes de cette question ne sont pas légion ?

Vous avez raison, le juste ton, l'équilibre doit être trouvé. Cette pièce doit à mon sens se jouer sur le fil du rasoir. Nous ne souhaitons pas faire une reconstitution historique. Sur scène, ni Jeanmaire ni les protagonistes de l'histoire ne sont les personnages historiques; nous ne les avons pas choisis pour leurs physiques, et nous nous amusons d'ailleurs à distribuer des rôles de personnages masculins à des comédiennes. Ce décalage offre un premier effet de distance avec la réalité.

Chez Widmer, il n'y a pas d'envolées lyriques à la Shakespeare, même si, lorsque Shakespeare écrit ses pièces historiques, il s'appuie sur des événements qui ne sont pas si lointains. Shakespeare les théâtralise quand il les écrit, notamment dans le contexte de la guerre des Deux Roses. Shakespeare propose de grandes envolées existentielles, ce qui n'est pas le cas de Widmer.

Nous avons à rendre compte de faits très précis. La scène doit trouver son rythme interprétatif. Les interprètes ne doivent pas avoir un œil critique sur leur personnage, ils doivent défendre ce qu'ils ont à jouer avec naïveté et conviction. C'est par le traitement de la naïveté que les situations pourront trouver leur juste équilibre. Nous devons éviter la désinvolture, la prétention, le coup de force. Nous devons mettre cette histoire à la disposition du public, la rendre intéressante, intelligente, complexe, tout en la proposant sous un angle agréable à voir, afin d'échapper au cours d'histoire ennuyeux.

MT: Vous avez évoqué l'affaire Polanski. En racontant l'affaire Jeanmaire qui s'est déroulée il y a plus de 30 ans, souhaitez-vous conduire le public à faire des parallèles avec l'histoire suisse contemporaine?

On peut penser à l'affaire UBS, à l'affaire Nyffenegger, à d'autres affaires encore. Mais très subtilement dans son texte, Widmer tente lui-même de transposer l'histoire de Jeanmaire sur un autre plan en faisant allusion à l'affaire Dreyfus. Dans une scène, l'auteur montre Kurt Furgler prenant la parole devant le Parlement. Dans la salle, un orateur s'exclame : « Ne va-t-on pas répéter l'affaire Dreyfus ? » Bien que française, l'affaire Dreyfus a mis en évidence les fragilités d'un système. Urs Widmer nous apporte un signe : sans rien imposer au public, la scène le conduit à s'interroger sur sa propre époque.

Ce qui est significatif, c'est que la compagnie de l'Organon a présenté le projet Jeanmaire pour la première fois il y a trois ans, et l'intérêt pour ce texte était pour le moins mitigé auprès d'un certain nombre de directeurs de salles. Le projet ne s'est donc pas fait. En le présentant une nouvelle fois en 2009, l'accueil des théâtres a été plus chaleureux : l'affaire UBS venait de sortir, et chacun ressentait ce sentiment diffus de pression américaine sur la Suisse, ce chantage exercé sur le pays. Il faut dire que la pièce de Widmer commence par l'arrivée d'un Américain qui débarque en Suisse en mettant la pression sur les autorités suisses... Les décideurs y ont lu une actualisation de l'histoire.

MT: Précisément, dans l'actualité politique nationale, il y a l'initiative du GSsA pour l'abrogation du service militaire obligatoire. Au regard des dysfonctionnements, alors comme aujourd'hui, ne seriez-vous pas favorable à une professionnalisation de l'armée ?

Je ne me suis pas posé la question de cette manière. En revanche, je me suis interrogée sur la place de l'armée dans la population.

En nous replaçant au moment de l'affaire Jeanmaire, au milieu des années 1970 et même avant, voici ce qui ressort du texte : bien que les hommes aient eu des fonctions différentes et à des degrés différents, qu'ils fussent juges (issus du monde judiciaire), politiques (conseillers fédéraux) ou militaires, ils sont tous, à leur niveau, des soldats, issus de la troupe. Parce que nous sommes dans le contexte d'une armée de milice. Chacun, pour atteindre des postes du pouvoir, a dû grader. Cela a une conséquence au niveau des costumes : tous nos comédiens, qui représentent une troupe, pas militaire mais théâtrale, ont une identité commune qui les réunit : c'est le costume militaire. Un jour ou l'autre, ils ont porté l'uniforme. Et soit ils le portent encore, soit le costume se trouve au fond d'une armoire et ils le portent dans certaines occasions. Nous avons donc proposé sur le plateau une représentation du monde militaire tout en travaillant sur une matérialité des costumes, ces derniers étant retouchés afin de les détourner de leur fonction initiale. Néanmoins la coupe reste militaire.

Pour revenir à la question, je n'ai pas de réponse. Dans notre pays multilingue, nous devons réfléchir à la manière dont les jeunes générations parviennent à rencontrer la population des autres régions linguistiques. L'armée, à sa façon, fait ce travail. C'est ce qui me semble le plus pertinent, le plus intéressant. En revanche, être sous un même uniforme en annihilant toutes les différences sociales est un leurre, car les différences sont maintenues au sein des écoles de recrue, j'en suis persuadée.

Abolir l'armée pour abolir l'armée est une question qui n'a pas beaucoup de sens. Un pays sans armée est une utopie, selon moi. En revanche, on peut toujours s'interroger sur la manière d'améliorer le fonctionnement de l'armée. Compte rendu

Une paix insoutenable

Un auteur britannique de réputation internationale s'intéressa au cas Jeanmaire : John Le Carré.

Né en 1931 dans le Dorset, Le Carré étudia à Oxford. Il s'intéressa aussi à la littérature allemande et vint étudier à Berne durant une année. Il enseigna ensuite à Eton, puis travailla pendant cinq ans pour le Foreign Office. Recruté par le MI6 (services secrets britanniques), il écrivit son premier roman alors qu'il était toujours en service actif. Il dû mettre fin à sa carrière d'agent secret après que sa couverture fut compromise par un agent double travaillant pour le KGB.

Il continua à écrire des romans d'espionnage ayant pour cadre la Guerre froide. Son troisième roman, *L'Espion qui venait du froid*, lui valut la célébrité. La consécration vint avec la trilogie : *La Taupe*, *Comme un collégien* et *Les Gens de Smiley*.

L'intrigue et les personnages de Le Carré sont bien plus complexes et moins stéréotypés que les figures héroïques dépeintes à l'époque. Est-ce pour cela que le cas Jeanmaire l'intéressa? La Suisse ne lui était pas inconnue, Le Carré lui-même – alors agent de sa Majesté – était tombé en raison du KGB, et les ingrédients du cocktail explosif de l'affaire Jeanmaire étaient réunis: trahison, espionnage, scandale national, vindicte populaire, pression américaine et adultère.

Le Carré rencontra Jeanmaire après la libération de ce dernier. *Une paix insoutenable* parut en 1991, un an avant la mort de Jeanmaire. Le Carré s'est livré à une enquête personnelle. Les faits sont entremêlés avec les confidences de Jeanmaire et avec les propres impressions de l'auteur. Le livre est construit comme un essai et se lit comme un roman.

A lire absolument, comme un des meilleurs documents écrits sur l'affaire Jeanmaire.

M.T.

